

# Déplacements

---

## Développement des transports en commun

### *Vos attentes :*

- Des bus plus fréquents et/ou plus directs vers Annecy
- Des bus directs vers Seynod ou Les Glaisins qui ne passent pas par Annecy
- Une meilleure desserte des quartiers vers Dassault / Jouvenons

### *Gilles François :*

La Sibra exploite le réseau pour le compte de l'autorité organisatrice de la mobilité, c'est à dire pour le « Grand Annecy ». Le « Grand Annecy » est né au 1er Janvier 2017 de la fusion de la communauté de l'agglomération d'Annecy et des communautés de communes du pays d'Alby-sur-Chéran, du pays de la Fillière, de la rive gauche du lac d'Annecy et de la Tournette.

La commune d'Argonay est représentée au sein de cette instance au même titre que les 33 autres communes.

Suite à nos nombreuses demandes, la ligne 9 a été renforcée en 2014 avec, en moyenne, un bus toutes les 30 minutes le matin et le soir. La durée moyenne totale du trajet depuis la Clinique d'Argonay jusqu'à la gare d'Annecy est aujourd'hui de 33 minutes.

Les évolutions du réseau sur les prochaines années vont vers une desserte par des Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), c'est-à-dire des bus roulant majoritairement en site propre, sur des voies séparées, en dehors de la circulation automobile pour garantir des trajets rapides et réguliers.

2 grands axes de lignes de BHNS se croiseront en gare d'Annecy :

- Un 1<sup>er</sup> axe Nord-Sud : La Balme de Sillingy - Epagny – Gare d'Annecy – Marquisats – Saint Jorioz
- Un 2eme axe Est-Ouest : Meythet – Cran-Gevrier – Gare d'Annecy – Annecy-Le Vieux

Cependant, l'augmentation du nombre de logements à Argonay mais aussi entre Carrefour et le Pont de Brogny pourrait-il favoriser une desserte plus fréquente ? Cette demande est actuellement fortement soutenue par les élus d'Argonay au sein des instances décisionnaires mais aucune décision n'a encore été prise.

Concernant les dessertes des Glaisins ou de Seynod, le réseau a été dessiné en croix avec le pôle d'échange principal à la Gare d'Annecy et des pôles secondaires (Piscine-patinoire, La Salle Pringy ou l'hôpital pour les pôles proches d'Argonay). Il n'est malheureusement pas prévu de renforcer à court terme ces dessertes depuis Argonay, la priorité étant donnée au BHNS évoqué plus haut.

Quant à la modification du tracé de la ligne 9 pour la faire passer par les Jouvenons, il est à craindre que le trop faible nombre d'habitants dans ce secteur ne permette de justifier l'allongement de cette ligne, cette demande a toutefois été transmise au Grand-Annecy et pourrait être étudiée dans le cadre d'une réorganisation globale du réseau.

La SIBRA et Le GRAND ANNECY Agglomération apporteront des précisions sur les questions de la mobilité et plus particulièrement la LIGNE 9 desservant ARGONAY dès la rentrée 2017.

## Vélo

### *Vos attentes :*

- Continuer à développer les pistes cyclables (y compris le long de la 'Nationale')
- Promouvoir les vélos électriques (Aide, démonstration...)

### *Gilles François :*

Le maillage de la commune en pistes cyclables fait partie du plan de développement d'Argonay pour favoriser les transports doux, en lien avec le schéma de déplacement du bassin annécien. Les récentes réfections de voiries comme celles de la Route du Parmelan intègrent des pistes cyclables.

Implanter une piste cyclable le long de la départementale en direction de Groisy relève de la compétence du Département. Un projet est actuellement en cours d'élaboration entre le Département et le Grand-Annecy.

L'aide à l'achat de vélos électriques (20% du prix d'achat avec un maximum de 200 €) a été proposée pendant près de 4 ans et a profité à 42 personnes. Pour des raisons budgétaires, cette aide a été arrêtée fin 2015. Néanmoins, une aide gouvernementale de 20% du prix d'achat avec un maximum de 200 € existe depuis le 19 Février 2017. Cette aide est valable jusqu'en janvier 2018.

Des essais et démonstrations de vélos à assistance électrique sont régulièrement organisés, lors des semaines de la mobilité ou du développement durable à Annecy ou les grandes communes environnantes ou dans les grands magasins de sport et de cycles.

D'autre part, une association comme Roule & Co, basée à Annecy, peut vous accompagner à l'utilisation et à l'entretien d'un vélo à assistance électrique.

## Circulation automobile

### *Vos attentes :*

- Limiter les vitesses dans Argonay / Sécuriser
  - Route de Menthonnex
  - Carrefour de Menthonnex / Route du Président Lavy
  - Route de la Vouettaz

### *Gilles François :*

La Route de Menthonnex est une route départementale gérée conjointement avec le Département. Elle doit supporter la circulation des bus (Ligne 9 de la Sibra) et des ambulances vers la clinique, limitant ses possibilités d'aménagement.

Cependant, l'implantation d'un carrefour sécurisé avec l'impasse des Vignes est prévu. Il aura pour effet de limiter la vitesse à cet endroit et ainsi jusqu'au carrefour avec la route du Président Lavy.

En complément, des actions ponctuelles de contrôle des vitesses par la police municipale, comme cela a déjà été fait, seront renouvelées.

- **Eclairer le passage à niveaux de la Baratte**

Parallèlement à l'aménagement du terrain situé face au passage à niveau l'éclairage sera prolongé sur toute la longueur de la route de la Lenchère et un trottoir sera réalisé.

- **Inquiétudes concernant l'augmentation du trafic liée aux nouvelles constructions**

Les voiries à l'intérieur d'Argonay sont capables d'accueillir le trafic lié à l'augmentation du nombre d'habitants. Mais les difficultés de circulation se situent principalement aux jonctions avec les communes environnantes. Il a ainsi été décidé de doubler la voie de contournement d'Anecy (passage en 2 x 2 voies), de réaliser le contournement de Pringy et d'ajouter une voie supplémentaire sur l'autoroute en direction d'Allonzier, ce qui devrait fluidifier le trafic environnant.

Cependant, les transports en commun, le co-voiturage, le vélo (électrique ou pas) sont les voies d'avenir pour freiner le développement de l'utilisation individuelle de la voiture.

- **Parking anarchique et dangereux autour de l'école**

Les services techniques ont étudié les différentes possibilités d'aménagement mais les coûts de construction d'un nouveau parking s'avèrent prohibitifs du fait d'une disponibilité foncière insuffisante.

Il faut souligner que le parking du tennis est quasi inutilisé alors qu'il ne se situe qu'à quelques minutes de l'école par un chemin totalement protégé le long des tennis. Un aménagement des quelques marches pour rejoindre le passage piéton devant l'école sera réalisé afin de permettre le passage des poussettes.

D'autre part, la construction en cours d'une petite résidence sur la route de la Baratte, juste après le rond-point des Sittelles, offrira quelques places supplémentaires le long du trottoir.

Enfin, les aménagements de cheminement piétons depuis les Rigoles entre les terrains de foot et de tennis permettront un parcours agréable et sécurisé pour rejoindre l'école depuis Montava, les Granges ou le nouveau quartier des Rigoles.

- **Circulation piétonne**

Nous nous montrons très vigilants sur tout ce qui favorise les déplacements doux et des cheminements piétons publics sont maintenant systématiquement exigés dans les nouvelles constructions.

- **Prolonger le trottoir route des Jouvenons**

Cet aménagement est inscrit dans le plan pluri annuel d'investissements

- **Déplacer le passage piéton de la route de Champ Moisi près du pont de chemin de fer**

Déplacer ce passage piéton près du pont de chemin de fer aurait pour effet de supprimer, pour les piétons, la visibilité des véhicules descendant du Gerbier, le rendant dangereux.

En complément, les services techniques étudient la possibilité d'élargir le trottoir sous le pont afin de faciliter le passage des poussettes.

- Abaisser les haies devant l'école qui cachent les piétons (enfants)

Cette mesure, déjà partiellement réalisée l'année dernière, est en cours d'étude par les services techniques.

- Utilité du feu sous le pont de la route des Rigoles ?

Ce feu est nécessaire pour protéger les piétons qui traversent, à cause de l'étroitesse du pont et de l'absence de trottoirs. Il passe au rouge quasi instantanément lorsque le piéton appuie sur le bouton.

## Train

### *Vos attentes :*

- Gare SNCF à Argonay pour faciliter les déplacements vers Annecy ou Genève (utilité renforcée par l'ouverture prochaine du CEVA à Annemasse)

### *Gilles François :*

Le train, pris en gare de Pringy, est déjà utilisé par certaines personnes pour se rendre à Annecy centre. Le trajet dure 5 minutes. La fréquence des trains est d'environ un train par heure (14 trains par jour, de 7h25 à 21h24 de Pringy vers Annecy et de 6h32 à 19h32 d'Annecy vers Pringy) pour un coût d'1.80 €. La gare dispose d'un grand parking réaménagé gratuit et autorisé jusqu'à 5h de stationnement.

La « gare » d'Argonay ou plutôt le quai, situé après le passage à niveau de la Baratte en direction de Groisy été supprimé à la fin des années 80.

Ré-ouvrir une gare à Argonay est un beau projet, mais ne souffre-t-il pas de la trop grande proximité avec la gare de Pringy.

Toutefois le projet d'utiliser la voie ferrée pour un tram-train dans la traversée du Grand-Annecy pourrait, nous l'espérons, être relancée dans les prochaines années.